




BULLETIN DE LA QUALITE DE L'AIR CELLULE INTERREGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT (CELINE) <i>Informing you on ambient air quality in the Belgian Regions</i> Rue Gaucheret, 92-94, 1030 Bruxelles tel: 02/227.57.02 https://www.irceline.be Site internet : https://www.irceline.be	VLAAMSE MILIEUMAATSCHAPPIJ 
	
	

Bulletin du mardi 11 août à 9h30

Ozone: bulletin d'information :

- *Hier lundi 10 août : concentrations élevées. Dépassements du seuil d'information observés dans 22 des 42 stations du pays : 18 en Flandre, 3 en Wallonie et 1 à Bruxelles.*
- *Aujourd'hui mardi 11 août : dépassements du seuil d'information européen prévus dans le nord du pays.*
- *Demain mercredi 12 août : dépassements du seuil d'information européen prévus dans le nord-ouest du pays.*
- *Jeudi 13/08 : la qualité de l'air s'améliore progressivement : risque de dépassement local du seuil d'information européen dans le nord-est du pays.*

OBSERVATIONS

Hier lundi 10 août

Hier lundi 10 août 2020, la pollution, l'ensoleillement et les températures très élevées ont entraîné des concentrations d'ozone très élevées dans le centre et le nord du pays.

Le seuil européen d'information de 180 µg/m³ a été dépassé dans 22 points de mesure. 180 µg/m³ est, en Europe, la concentration d'ozone à partir de laquelle la population doit être informée.

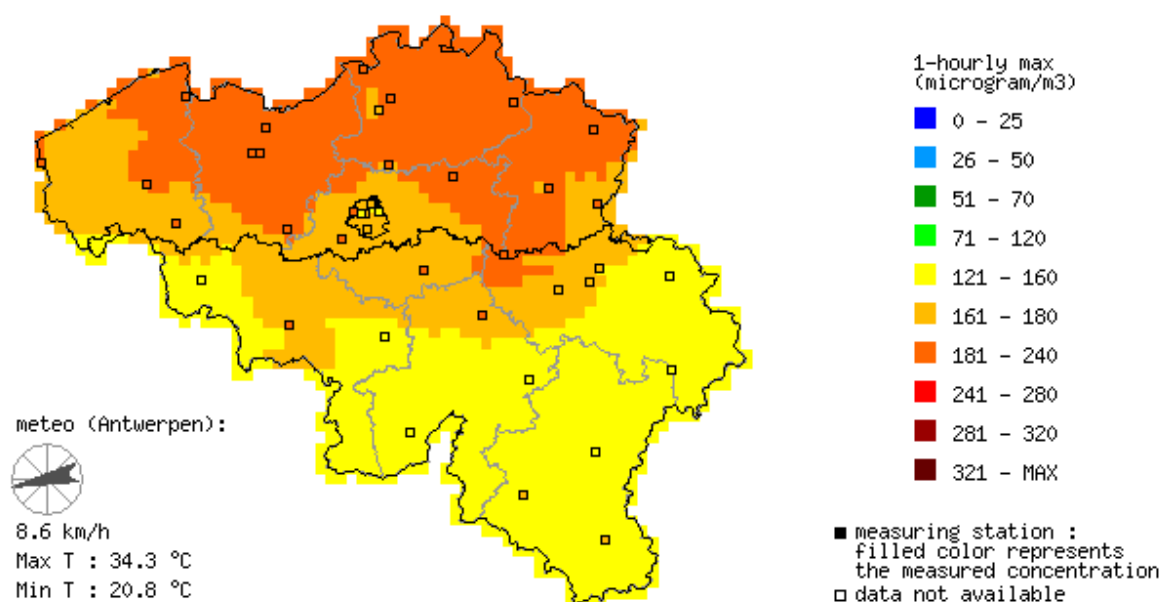
Les dépassements du seuil d'information européen ont été mesurés aux stations suivantes :

Code	Localité	Durée du dépassement	Concentration maximale horaire (microgrammes (µg)/m ³)	Concentration maximale sur 8 heures (microgrammes (µg)/m ³)
41B011	Berchem-Sainte-Agathe	14h00 - 17h00	194 µg/m ³ à 16h00	176 µg/m ³ à 22h00
42N016	Dessel	15h00 - 20h00	197 µg/m ³ à 20h00	183 µg/m ³ à 21h00
42N027	Bree	17h00 - 21h00	201 µg/m ³ à 19h00	179 µg/m ³ à 22h00
42N035	Aarschot	15h00 - 18h00	198 µg/m ³ à 17h00	181 µg/m ³ à 22h00
42N040	Sint-Pieters-Leeuw	15h00 - 19h00	200 µg/m ³ à 17h00	170 µg/m ³ à 22h00
42N046	Gellik	20h00 - 21h00	185 µg/m ³ à 21h00	173 µg/m ³ à 22h00
42N047	Hasselt	13h00 - 18h00	192 µg/m ³ à 15h00	182 µg/m ³ à 21h00
42N054	Walshoutem	16h00 - 20h00	193 µg/m ³ à 18h00	175 µg/m ³ à 21h00
42R811	Schoten	14h00 - 15h00	182 µg/m ³ à 15h00	164 µg/m ³ à 21h00
42R831	Berendrecht	14h00 - 20h00	209 µg/m ³ à 17h00	190 µg/m ³ à 21h00
42R842	Mechelen (Hendrik)	16h00 - 17h00	185 µg/m ³ à 17h00	159 µg/m ³ à 21h00

	Speecqvest)			
43N063	Corroy-Le-Grand	19h00 - 20h00	190 µg/m ³ à 20h00	165 µg/m ³ à 24h00
43N070	Mons	18h00 - 20h00	200 µg/m ³ à 20h00	161 µg/m ³ à 21h00
43N073	Vezen	18h00 - 20h00	189 µg/m ³ à 20h00	159 µg/m ³ à 21h00
44M705	Roeselare (Haven)	19h00 - 20h00	207 µg/m ³ à 20h00	159 µg/m ³ à 22h00
44N012	Moerkerke	15h00 - 17h00	212 µg/m ³ à 17h00	174 µg/m ³ à 20h00
44N029	Houtem (Veurne)	17h00 - 18h00	190 µg/m ³ à 18h00	161 µg/m ³ à 21h00
44N051	Idegem	18h00 - 19h00	190 µg/m ³ à 19h00	152 µg/m ³ à 22h00
44N052	Zwevegem	21h00 - 22h00	182 µg/m ³ à 22h00	154 µg/m ³ à 22h00
44R701	Gent (Baudelopark)	17h00 - 21h00	230 µg/m ³ à 20h00	186 µg/m ³ à 22h00
44R710	Destelbergen	16h00 - 21h00	226 µg/m ³ à 19h00	188 µg/m ³ à 22h00
44R740	Sint-Kruiswinkel	14h00 - 20h00	234 µg/m ³ à 19h00	197 µg/m ³ à 21h00

Les concentrations horaires maximales pour la journée d'hier ont atteint en Flandre 234 µg/m³ (Sint-Kruiswinkel), à Bruxelles 194 µg/m³ (Berchem-Sainte-Agathe), en Wallonie 200 µg/m³ (Mons).

Daily highest 1-hourly Ozone concentrations on: Monday 10/08/2020



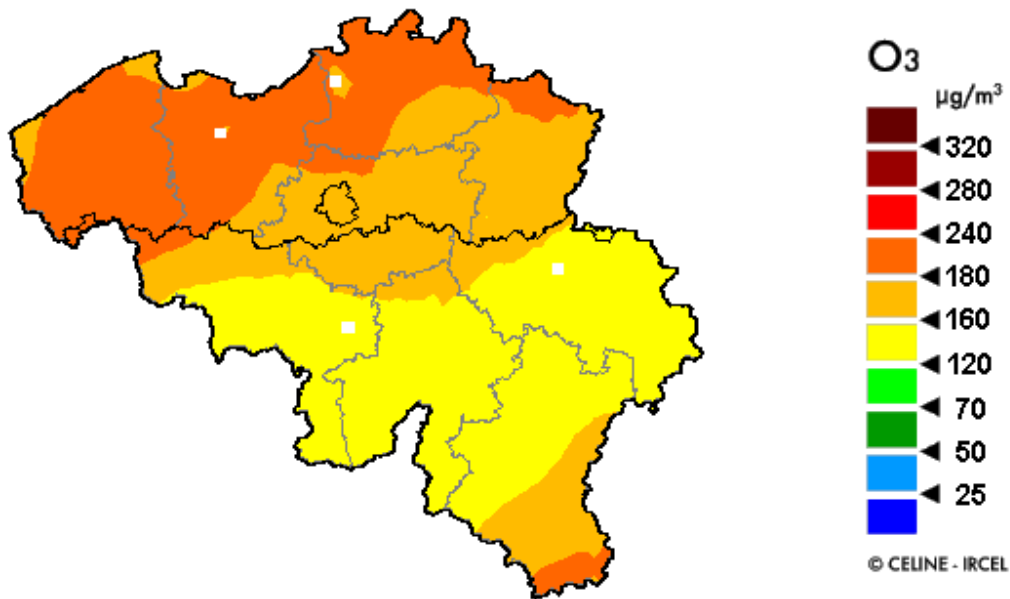
Concentrations horaires maximales pour le lundi 10 août 2020

PRÉVISIONS DES CONCENTRATIONS D'OZONE

Aujourd'hui mardi 11 août

Aujourd'hui, le temps sera de nouveau très chaud. Le ciel alternera entre des périodes ensoleillées et nuageuses. Des orages de chaleur pourront éclater localement. Les maxima de température se situent entre 30 et 35 ou 36 degrés, en fonction des éclaircies. Le vent sera faible à modéré.

Ces conditions météorologiques entraîneront une légère diminution des concentrations d'ozone. Des dépassements du seuil d'information européen sont toutefois toujours prévus dans le nord et l'extrême sud du pays, dans les zones où l'ensoleillement reste important l'après-midi.



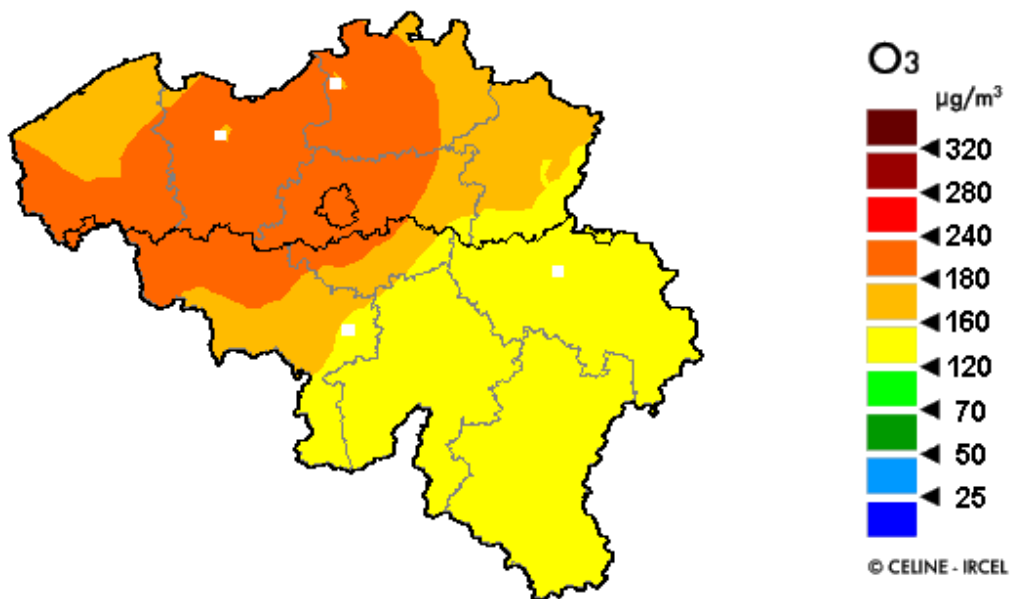
Concentrations horaires maximales prévues pour le mardi 11 août 2020.

- Concentrations maximales horaires prévues : entre 150 et 205 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
- Seuil européen d'information de 180 $\mu\text{g}/\text{m}^3$: dépassements du seuil d'information prévus dans le nord du pays et l'extrême sud du pays, où l'ensoleillement reste important.

Demain mercredi 12 août

Demain mercredi, le temps sera instable mais encore très chaud et assez ensoleillé. Le risque d'orages localisés augmentera. Les maxima prévus se situent entre 28 °C dans les Hautes Ardennes et 34 ou 35 degrés dans le centre. Le vent sera faible à modéré du sud-est.

Ces conditions météorologiques seront toujours défavorables à la qualité de l'air, les concentrations d'ozone seront de nouveau élevées. Des dépassements du seuil européen d'information sont prévus dans le nord-ouest du pays.



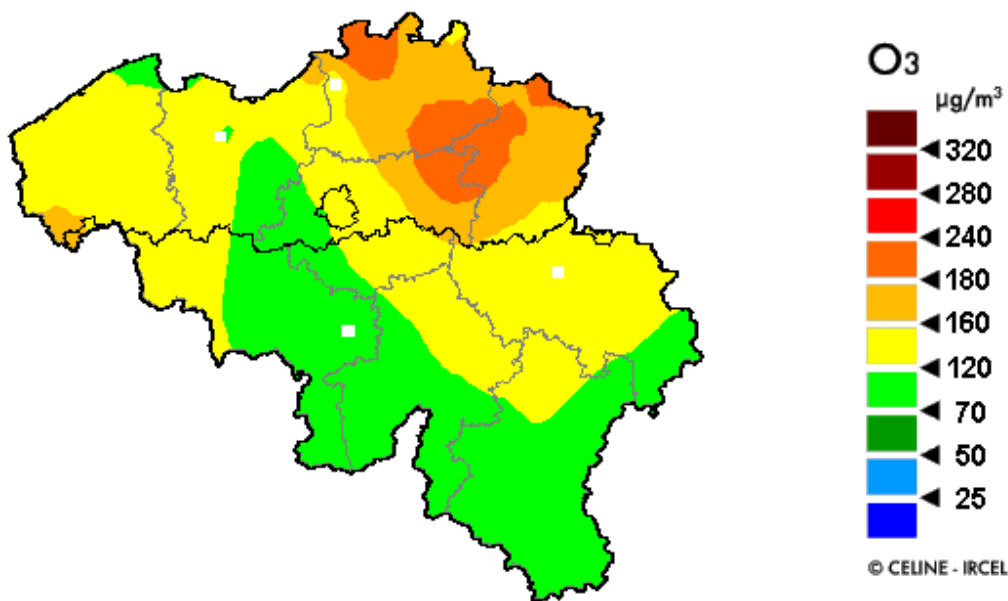
Concentrations horaires maximales prévues pour le mercredi 12 août 2020

- Concentrations maximales horaires prévues : entre 145 et 200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
- Seuil européen d'information de 180 $\mu\text{g}/\text{m}^3$: dépassements du seuil d'information européen prévus dans le nord-ouest du pays.

Après-demain jeudi 13 août

Après-demain jeudi, la chaleur diminuera pour atteindre de maxima de 31 degrés dans le nord-est. Le risque d'orages augmentera à partir du sud-ouest.

Ces conditions météorologiques vont faire diminuer les concentrations, et la qualité de l'air s'améliorera dans une grande partie du pays. Le risque de dépassement du seuil européen d'information reste présent localement dans le nord-est du pays.



Concentrations horaires maximales prévues pour le jeudi 13 août 2020

- Concentrations maximales horaires prévues : entre 115 et 180 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
- Seuil européen d'information de 180 $\mu\text{g}/\text{m}^3$: risque local de dépassement du seuil d'information dans le nord-est du pays où l'ensoleillement reste important l'après-midi.

Situation après jeudi 13 août

Selon les prévisions de l'IRM, les températures devraient encore diminuer à partir de vendredi. Des périodes d'averses sont prévues. Les concentrations d'ozone devraient donc continuer à diminuer, et revenir vers des concentrations normales.

Plus d'infos sur les prévisions de concentrations d'ozone dans nos prochains bulletins.

Attention : les cartes de prévisions ci-dessus sont basées sur les résultats de modèles de qualité de l'air. Ces modèles possèdent une incertitude ; les concentrations qui seront mesurées pourraient être plus élevées ou plus basses que prévu.

DERNIERES INFORMATIONS sur les CONCENTRATIONS en OZONE

Les concentrations actualisées en ozone sont affichées en temps réel sur notre Website <http://www.irceline.be>, avec une mise à jour horaire. Le site présente également les concentrations maximales pour aujourd'hui, demain et après-demain, obtenues par le modèle de prévision SMOGSTOP. Les prévisions sont remises à jour vers midi.

Pour obtenir ce bulletin de la qualité de l'air (aussi) par courrier électronique, veuillez vous inscrire à notre « mailing list » sur notre site internet.

EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTE ET PRECAUTIONS A PRENDRE

En fonction des concentrations dans l'air ambiant, de la durée d'exposition, de la sensibilité des personnes exposées et de leurs activités, les symptômes suivants peuvent être observés :

- difficultés respiratoires, notamment lors d'efforts physiques importants ;
- éventuelle irritation des yeux et des voies respiratoires supérieures ;
- toux chez les personnes sensibles ;
- augmentation de la fréquence et de la gravité des symptômes chez les personnes asthmatiques.

A titre préventif, les personnes particulièrement sensibles à la pollution atmosphérique (enfants, personnes âgées, personnes souffrant de problèmes respiratoires...) doivent éviter les efforts physiques inhabituels et tout exercice en plein air entre 12h et 22h.

De plus, il est recommandé à chacun de s'abstenir de tout effort physique soutenu (par exemple le jogging) durant cette période.

Les concentrations d'ozone sont généralement inférieures de 50 % (valeur moyenne dépendant de l'aération et de la ventilation) à l'intérieur des bâtiments.

SEUILS EUROPEENS

La valeur cible européenne pour la protection de la santé est basée sur la valeur moyenne des concentrations sur une durée de 8 heures ; celle-ci s'avère pertinente pour étudier les effets de l'ozone sur la santé. Comme indiqué dans la directive 2008/50/CE, les maxima journaliers des moyennes glissantes des concentrations sur 8 heures ne doivent plus dépasser le seuil de 120 microgrammes/m³ plus de 25 fois par année civile (moyenne calculée sur 3 ans). L'objectif à long terme vise à ce qu'il n'y ait plus aucun dépassement de ce seuil. Pour ne pas être obligé d'attendre les 8 heures requises pour le calcul de la moyenne, les seuils d'information (180 microgrammes/m³) et d'alerte (240 microgrammes/m³) à la population sont exprimés en fonction de concentrations horaires.

Pour toutes les personnes qui effectuent des exercices physiques à l'extérieur, l'exposition aux concentrations moyennes sur 8 heures supérieures à 120 microgrammes/m³ peut occasionner temporairement une diminution des fonctions respiratoires estimées à :

Concentrations d'ozone moyennes sur 8 heures	Diminution estimée des fonctions respiratoires ^(**)
120 – 150	3 – 5 %
150 – 210	5 – 10 %
210 – 250	10 – 15 %
>250	>15 %

MESURES SUR LE TRAFIC PENDANT UN EPISODE DE POLLUTION

Les plans d'action établis par les Régions imposent des mesures sur le trafic (limitation de la vitesse à 90 km/h sur certains axes routiers et autoroutiers en Flandre et en Wallonie ; circulation alternée suivant les plaques paires et impaires à Bruxelles) **dès que des niveaux de pollution élevés en particules fines sont prévus**. Pour les prochains jours, de tels niveaux ne sont pas attendus.

Il est à remarquer que, si des mesures prises sur le trafic s'avèrent efficaces lors d'un épisode de pollution aux particules fines, de telles mesures ne le sont par contre pas pendant un épisode de pollution élevée par l'ozone (voir http://www.irceline.be/~celinair/french/pour_contre.html).

RECOMMANDATIONS POUR LA PRISE DE MESURES

L'ozone se forme sous l'action du rayonnement solaire UV lors des chaudes journées et en présence d'importantes concentrations d'oxydes d'azote et de composés organiques volatils (aussi appelés précurseurs). Les principales sources de ces précurseurs sont le trafic routier, la combustion dans l'industrie et le secteur domestique, ainsi que l'utilisation de solvants dans les activités industrielles et domestiques.

Sur base de l'analyse des concentrations observées en ozone et des résultats de modèles, il apparaît que des mesures limitées dans le temps et dans l'espace (par ex., des mesures locales au niveau du trafic prises uniquement lors d'un pic d'ozone) ne permettent pas de réduire les concentrations d'ozone, bien au contraire. En raison de la complexité des réactions photochimiques qui interviennent lors de la formation de l'ozone, il est illusoire de résoudre le problème de la pollution à l'ozone par de telles mesures qui, si elles sont spectaculaires, demeurent inefficaces et donnent au niveau de la population une fausse impression d'apporter une solution à la problématique de l'ozone.

Seules des mesures durables, drastiques et conduites à l'échelle européenne permettront de résoudre le problème de l'ozone à long terme. En pratique, chacun peut contribuer à la diminution des émissions de précurseurs d'ozone, notamment à travers les actions suivantes appliquées pendant toute l'année :

- Circuler à pied, à vélo le plus souvent possible
- Privilégier l'utilisation des transports en commun
- Pratiquer le co-voiturage
- Choisir une voiture plus économique du point de vue de sa consommation en carburant
- Veiller à l'entretien régulier de son véhicule
- Rouler calmement, en évitant les accélérations brusques
- Choisir des peintures à base d'eau contenant moins de solvants et ne nécessitant pas l'emploi de white spirit
- Choisir un mode de chauffage économique à haut rendement
- Faire contrôler et régler son installation de chauffage tous les ans par un spécialiste agréé
- Etc.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

En Région flamande :

- Environnement : *Vlaamse Milieumaatschappij (VMM)*
- Pour plus d'information sur l'environnement en Flandre : <https://www.vmm.be>
- Autres informations sur la qualité de l'air en Flandre : <https://www.luchtkwaliteit.be>
- Santé : *Agentschap Zorg en Gezondheid*
- Pour plus d'information sur l'impact de la chaleur et de l'ozone sur la santé, ainsi que les mesures préventives : <https://www.zorg-en-gezondheid.be/gezondmilieu.aspx>

En Région bruxelloise : Bruxelles Environnement (IBGE)

- Consultez le Pollumètre, mis à jour toutes les heures, par Internet (<https://environnement.brussels>) ou par téléphone (02 / 775.75.99).
- Pour toute info sur l'environnement, Service Info-Environnement : 02 / 775.75.75

En Région wallonne :

- Agence Wallonne de l'Air et du Climat (AWAC) – Internet : <http://www.awac.be>

CONTACTS/ PRESSE

En Région flamande :

- Monsieur Bernard De Potter – tel. : 053/726.210 – e-mail: b.depotter@vmm.be
- Gezondheidseffecten en preventie: Agentschap Zorg en Gezondheid: monsieur Joris Moonens (porte-parole) - GSM: 0490/65.46.40

En Région bruxelloise :

- Bruxelles-Environnement : Service presse: presse@environnement.brussels – 0490/52.37.89
- Cabinet du Ministre A. Maron : Pascal Devos (porte-parole) : GSM : 0478/34.23.77, pdevos@gov.brussels

En Région wallonne :

- Cabinet de la Ministre Céline Tellier : Nathalie Guilmin – 0499/20.70.16

CELINE :

- FR : Mme. Virginie Hutsemékers – tél. : 02/227.57.09 GSM : 0499/24.54.43
- NL : Mevr. Charlotte Vanpoucke - GSM : 0486/20.02.20